

AVIS DES SOCIETES

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

ARAB INTERNATIONAL LEASE SIEGESOCIAL : 11, Rue Hédi Noura -1001 Tunis-

ARAB INTERNATIONAL LEASE porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « AIL 2014-1 », qu'elle a désigné la société du Conseil et de l'Intermédiation Financière «SCIF», intermédiaire en bourse, sise à Immeuble El Faouz, rue du Lac_Oubeira ,les berges du Lac, 1053 Tunis, comme intermédiaire agréé mandaté pour l'établissement et la délivrance aux obligataires des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.